

Guide de la sécurité sociale et des régimes de retraite

aux États-Unis

Le régime de sécurité sociale du gouvernement prévoit le versement de prestations mensuelles aux personnes suivantes :

- les travailleurs à la retraite;
- les travailleurs invalides;
- certains membres de la famille des travailleurs à la retraite, des travailleurs invalides ou des travailleurs décédés.

Les travailleurs étrangers qui ont un permis de travail valide peuvent accumuler des crédits en vue d'avoir droit aux prestations de sécurité sociale. Ils pourront obtenir ces prestations s'ils accumulent le nombre nécessaire de crédits et s'ils répondent aux autres exigences.

Les travailleurs étrangers qui se trouvent illégalement aux États-Unis n'ont pas droit aux prestations de sécurité sociale.

Certains travailleurs étrangers (même ceux qui ont un permis de travail valide) ne pourront pas recevoir les prestations supplémentaires de revenu qui sont aussi versées dans le cadre du régime du gouvernement.

Le régime de sécurité sociale comprend aussi Medicare, un régime d'assurance-maladie créé à l'intention des personnes de 65 ans et plus et de certains travailleurs invalides.

Le présent guide fournit des explications sur les prestations de retraite, les prestations de soutien à la famille et les prestations de survivant.

Pour obtenir plus d'information sur l'assurance-invalidité et Medicare, consultez le *Guide des régimes d'assurance-invalidité et d'assurance-maladie aux États-Unis*.



Pourquoi la sécurité sociale est-elle importante pour moi?

- En sachant si vous avez droit aux prestations d'assurance sociale, vous pouvez planifier plus facilement votre vie pendant la retraite.
- Le régime de sécurité sociale aide aussi les travailleurs et leur famille en situation de crise. Les prestations de sécurité sociale vous aideront à subvenir à vos besoins et à ceux de votre famille quand vous prendrez votre retraite, si vous devenez invalide ou si vous décédez.

Qui a droit aux prestations de sécurité sociale?

Prestations de retraite

- Les travailleurs peuvent prendre leur retraite dès l'âge de 62 ans et obtenir des prestations de sécurité sociale réduites. Ils peuvent aussi attendre l'âge de la retraite définitive et recevoir la totalité des prestations.
- En 2003, l'âge de la retraite définitive est fixé à 65 ans. Cependant, à compter de 2003, il sera repoussé de façon graduelle jusqu'à être fixé à 67 ans pour les personnes nées en 1960 ou après.

Prestations de survivant d'un travailleur décédé (ou d'une travailleuse décédée)

À votre décès, certains membres de votre famille peuvent recevoir des prestations de survivant si vous avez accumulé suffisamment de crédits. Les membres de votre famille sont les personnes suivantes :

- votre conjoint(e) de 60 ans ou plus (ou de 50 ans ou plus si c'est une personne invalide; quel que soit son âge si cette personne prend soin d'un enfant de moins de 16 ans ou d'un enfant handicapé qui a droit aux prestations pour enfants de la sécurité sociale);
- les enfants non mariés de moins de 18 ans (ou de moins de 19 ans s'ils sont des étudiants à temps plein du niveau élémentaire ou secondaire, ou de 18 ans ou plus s'ils sont handicapés);
- les parents dont vous êtes le principal soutien.

Si vous avez divorcé, votre ancien(ne) conjoint(e) non remarié(e) peut avoir droit aux prestations de survivant. Il faut avoir accumulé un certain nombre de crédits pour avoir droit aux prestations de survivant; ce nombre dépend de votre âge au moment de votre décès. Plus vous êtes jeune, moins vous avez besoin de crédits. Le montant des prestations que recevra votre famille dépend aussi de votre revenu.

Prestations familiales

Les membres de la famille d'une personne à la retraite qui reçoit des prestations de sécurité sociale et qui sont à sa charge peuvent aussi avoir droit à des prestations. Les membres de la famille sont les personnes suivantes :

- le/la conjoint(e) de 62 ans ou plus, ou de moins de 62 ans s'il lui faut prendre soin

d'un enfant de moins de 16 ans ou d'un enfant handicapé qui a droit aux prestations pour enfants de la sécurité sociale;

- les enfants non mariés de moins de 18 ans (ou de 19 ans ou moins s'ils poursuivent des études élémentaires ou secondaires à temps plein) ou de 18 ans ou plus s'ils sont handicapés. Si vous avez divorcé, votre ex-conjoint(e) non remarié(e) peut avoir droit aux prestations. On a fixé une limite au montant des prestations qu'une famille peut recevoir.

Medicare

- Le programme Medicare est un régime d'assurance-maladie créé à l'intention des personnes de 65 ans ou plus et des travailleurs handicapés qui reçoivent des prestations d'invalidité.
- Pour obtenir plus d'information sur Medicare, consultez le *Guide des régimes d'assurance-invalidité et d'assurance-maladie aux États-Unis*.

Qui paye pour le régime de sécurité sociale?

- Le régime de sécurité sociale est payé par les travailleurs et les employeurs.
- Votre employeur retient sur votre salaire une cotisation pour la sécurité sociale; il verse une contribution équivalente et envoie le tout au Internal Revenue Service (l'organisme gouvernemental qui perçoit les impôts).
- La loi oblige votre employeur à déclarer vos revenus à l'administration de la sécurité sociale (Social Security Administration). Cette dernière fait le suivi de vos revenus grâce à votre numéro de sécurité sociale.

Que sont les « crédits »?

- À mesure que vous cotisez au régime, vous gagnez des « crédits » qui vous donnent droit aux prestations de sécurité sociale.
- Vous pouvez obtenir jusqu'à quatre crédits par année.
- Pour obtenir un crédit, vous devez gagner un montant d'argent minimum. En 2003, vous gagnez un crédit par tranche de 890 \$, jusqu'à un maximum de quatre crédits. Le montant du revenu minimum nécessaire pour gagner un crédit augmente chaque année.

- La plupart des personnes auront besoin de 40 crédits (ou du nombre de crédits équivalant à environ 10 ans de travail) pour avoir droit aux prestations de retraite.

Ai-je accumulé suffisamment de crédits pour avoir droit aux prestations de sécurité sociale?

- Pour savoir exactement combien de crédits de sécurité sociale vous avez accumulés, communiquez avec l'administration de la sécurité sociale pour obtenir une copie de votre relevé à jour. (Si vous avez 25 ans ou plus, l'administration de la sécurité sociale vous poste ce relevé chaque année.)
- Le relevé indique le nombre de crédits que vous avez accumulés.
- Vous pouvez téléphoner à la Social Security Administration au 1-800-772-1213. Les téléphonistes vous répondront en anglais et en espagnol.

À quoi sert le numéro de sécurité sociale?

L'administration de la sécurité sociale utilise ce numéro pour assurer le suivi des revenus que vous gagnez et des prestations que vous recevez, quand on commence à vous en verser.

Si vous vous trouvez aux États-Unis et que vous détenez un visa de travail temporaire, vous devez avoir un numéro de sécurité sociale pour travailler et payer des impôts.

Si votre employeur ne vous a jamais demandé votre numéro de sécurité sociale, c'est qu'il ne verse AUCUNE cotisation pour vous dans le régime de sécurité sociale.

Je me trouve aux États-Unis et je détiens un visa de travail temporaire. Dois-je cotiser au régime de sécurité sociale?

- Seules certaines catégories de visas permettent aux étrangers de travailler aux États-Unis.
- Si vous travaillez et que vous avez un visa de travail temporaire valide, dans la plupart des cas votre employeur doit payer une cotisation au régime de sécurité sociale pour votre compte, en effectuant une retenue sur votre salaire.

- Si vous détenez un visa H-2A valide, vous n'avez pas droit aux prestations de sécurité sociale et votre employeur ne doit pas faire de retenue sur votre salaire pour verser une cotisation au régime de sécurité sociale.
- Vous pouvez avoir droit aux prestations de sécurité sociale si vous accumulez suffisamment de crédits, même si vous avez la citoyenneté d'un autre pays.

Classification des visas qui vous donnent le droit de travailler

- E-1, E-2 — Négociants ou investisseurs aux termes d'un traité
- F-1 — Étudiants étrangers de niveau universitaire, sous réserve de certaines conditions
- H-1B, H-1C, H-2A, H-2B, H-3 — Travailleurs temporaires
- I — Représentants des médias d'information étrangers
- J-1 — Visiteurs relevant d'un programme d'échange, sous réserve de certaines conditions
- K-1 — Fiancé(e) d'un(e) citoyen(ne) américain(e)
- L-1 — Personnes mutées à l'intérieur d'une société
- M-1 — Étudiants d'un programme professionnel
- O-1, O-2 — Travailleurs temporaires dans le domaine des sciences, des arts, de l'éducation, du commerce ou des sports
- P-1, P-2, P-3 — Travailleurs temporaires dans le domaine des arts ou du sport qui participent à un programme d'échange ou un programme culturel
- Q-1, Q-2 — Visiteurs qui participent à un programme d'échange culturel
- R-1 — Travailleurs temporaires appartenant à un ordre religieux et travaillant pour un organisme sans but lucratif
- TC — Gens d'affaires et professionnels admis dans le cadre de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA)
- TN — Gens d'affaires et professionnels admis dans le cadre de l'ALENA

Qu'en est-il des travailleurs agricoles migrants et saisonniers?

Selon la loi sur la protection des travailleurs agricoles migrants et saisonniers (*Migrant and Seasonal Agricultural Worker Protection Act*), votre employeur doit vous informer des retenues effectuées sur votre salaire, y compris les cotisations au régime de sécurité sociale, et il doit vous remettre un relevé par écrit. Pour obtenir plus d'information sur cette loi, consultez le *Guide de la loi protégeant les travailleurs agricoles migrants et saisonniers aux États-Unis*.

Si vous faites partie des travailleurs migrants, vous ne travaillez probablement que certaines parties de l'année. Il est donc plus difficile ou plus long, dans votre cas, d'accumuler le nombre de crédits nécessaires pour obtenir des prestations de sécurité sociale.

Qu'en est-il des aides domestiques?

- Par « aide domestique », ou « personnel domestique », on entend les personnes qui travaillent dans la résidence de leur employeur et qui s'occupent du jardinage, du ménage, de la cuisine ou des enfants.
- Si vous êtes résident temporaire ou résident permanent autorisé et que vous avez la permission de travailler aux États-Unis, vous êtes visé par les lois régissant la sécurité sociale.
- Si vous recevez en salaire un certain montant minimum au cours de l'année (en 2003, ce montant minimum était fixé à 1 400 \$) de votre employeur, celui-ci doit payer les cotisations au régime de sécurité sociale et au régime d'assurance-maladie Medicare et déclarer vos revenus à l'administration de la sécurité sociale.
- Les aides domestiques peuvent commencer à accumuler des crédits au cours d'une année une fois qu'ils ont gagné le revenu minimum exigé pour cette année.

Comment puis-je vérifier si mon employeur verse des cotisations au régime de sécurité sociale?

- Si vous êtes payé par chèque, vous devriez voir le montant de la cotisation au régime de sécurité sociale sous la rubrique FICA de votre fiche de paie.
- MAIS... si vous recevez votre salaire en espèces, votre employeur doit quand même payer les cotisations au régime de sécurité sociale. La loi oblige votre employeur à verser ces cotisations à l'agence fédérale du revenu (Internal Revenue Service).
- Il est essentiel que votre employeur déclare votre revenu à l'administration de la sécurité sociale pour vous permettre d'accumuler des crédits.
- Vous pouvez vérifier si votre employeur a versé des cotisations au régime de sécurité sociale et s'il a déclaré votre revenu en demandant un relevé à l'administration de la sécurité sociale.
- Si votre employeur retient sur votre salaire le montant des cotisations à la FICA, mais qu'il ne les envoie pas à l'agence fédérale du revenu, il peut se voir imposer une amende ou, dans certains cas, une peine d'emprisonnement.

Quel sera le montant de mes prestations de retraite?

- Le montant sera fixé en fonction du revenu gagné dans un emploi admissible au régime de sécurité sociale. DONC : habituellement, les travailleurs qui ont gagné plus recevront des prestations plus élevées.
- CEPENDANT, les travailleurs à faible revenu recevront un pourcentage plus élevé des revenus gagnés admissibles que les personnes qui ont gagné plus d'argent.

Qu'arrive-t-il si je deviens invalide ou si j'atteins l'âge de la retraite sans avoir accumulé suffisamment de crédits?

Vous pourriez avoir droit aux prestations supplémentaires de revenu.

- Le programme de la sécurité du revenu prévoit le versement de montants mensuels aux personnes qui ont un faible revenu et peu de ressources. On peut recevoir en même temps des prestations de sécurité sociale et des prestations supplémentaires de revenu.

- Pour avoir droit aux prestations supplémentaires de revenu, vous devez avoir la citoyenneté américaine, avoir atteint l'âge de 65 ans ou souffrir de cécité ou d'un handicap.
- Selon les nouvelles lois des États-Unis, seules les personnes handicapées et les étrangers d'un certain âge qui sont arrivés aux États-Unis après 1996 ont droit aux prestations supplémentaires de revenu. CEPENDANT, les immigrants âgés et handicapés qui recevaient des prestations de sécurité sociale avant 1996 pourront continuer de les recevoir. Les immigrants âgés et handicapés qui sont arrivés aux États-Unis avant 1996 peuvent recevoir les prestations supplémentaires de revenu s'ils respectent les conditions de l'ancienne législation.
- Le montant des prestations supplémentaires de revenu que vous toucherez dépend de votre revenu et de l'État où vous vivez.
- En général, la plupart des personnes qui reçoivent des prestations supplémentaires de revenu répondent aussi aux exigences de Medicaid, des programmes de coupons alimentaires et des autres programmes d'aide.

Comment dois-je m'y prendre pour présenter une demande de prestations de sécurité sociale?

- Vous pouvez présenter une demande de prestations au bureau de la sécurité sociale le plus près de chez vous. Vous devez remettre une copie de certains documents importants selon le genre de prestations que vous demandez.
- Vous devriez communiquer avec l'administration de la sécurité sociale pour savoir quels documents vous devrez présenter, avant de vous rendre au bureau.
- Vous pouvez communiquer avec la Social Security Administration au 1-800-772-1213. Les téléphonistes vous répondront en anglais et en espagnol.

Est-ce que je perdrai le droit aux prestations de sécurité sociale si je quitte le pays?

- Si vous recevez des prestations, vous devez aviser l'administration de la sécurité sociale si vous séjournez « à l'extérieur » des États-Unis. Une personne qui séjourne « à l'extérieur » des États-Unis a passé 30 jours consécutifs ou plus à l'extérieur des États-Unis ou de l'un de ses territoires.
- En général, si vous quittez le pays et que vous n'avez pas la citoyenneté américaine, vous cesserez de recevoir vos prestations après six mois et vous ne pourrez en recevoir de nouveau tant que vous n'aurez pas réintégré le territoire américain pendant plus d'un mois.
- CEPENDANT...la législation sur la sécurité sociale prévoit certaines exceptions qui permettent à des personnes qui n'ont pas la citoyenneté américaine de recevoir leurs prestations de sécurité sociale à l'extérieur des États-Unis. Une entente de ce type a été conclue avec de nombreux pays de l'Amérique latine (y compris le Mexique). Toutefois, ces pays ne vous permettront de recevoir que certains genres de prestations de sécurité sociale. Il faudra respecter certaines exigences du programme de sécurité du revenu en matière de présence et de résidence aux États-Unis.
- De plus, si vous avez la citoyenneté d'un autre pays et que vous avez toujours droit aux prestations de sécurité sociale de ce pays, vous pourriez les recevoir aux États-Unis.
- Si vous prévoyez quitter les États-Unis pendant une certaine période, informez-vous par téléphone ou en personne au bureau de la sécurité sociale le plus près de chez vous pour savoir si vous pourrez continuer de recevoir vos prestations de sécurité sociale.



Commission de coopération
dans le domaine du travail